



Organisation des cours à partir du lundi 08 juin pour les 6ème et les 5ème

publié le 20/05/2020

Mesdames, Messieurs,

Lors des deux premières journées de reprise des cours dans le respect du protocole sanitaire, 120 élèves étaient présents et malgré les contraintes inhérentes à la situation sanitaire, ils étaient satisfaits de pouvoir retrouver le chemin du collège, discuter avec des camarades et avoir à nouveau des cours en présentiel avec des enseignants. Vous trouverez en pièce jointe (en bas de page) des photos vous permettant d'apprécier les modalités d'application du protocole telles que nous vous les avons présentées dans l'article Organisation de la reprise des cours dans le respect du protocole sanitaire à compter du lundi 18 mai 2020 ainsi que dans l' AVENANT N°1 à l'organisation de la reprise des cours au 18 mai 2020.

Même si le retour au collège se fait sur la base du volontariat des familles et que des habitudes de travail ont été prises, nous estimons qu'un maximum d'élèves de 6ème et de 5ème doit pouvoir revenir au collège et profiter d'enseignement en présentiel. Cela leur permettra de retrouver une situation de classe avec des camarades, d'y exprimer d'éventuelles difficultés pédagogiques rencontrées pendant le confinement et d'y remédier de manière individualisée.

Afin d'avoir le temps d'organiser au mieux l'accueil de nouveaux élèves, nous avons décidé de maintenir les effectifs actuels jusqu'au vendredi 05 juin 2020. Pour cela, nous avons aussi besoin d'avoir un effectif précis des élèves à accueillir à partir du lundi 08 juin. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir de nouveau renseigner le sondage qui vous a été envoyé sur Pronote avant le lundi 25 mai 17h.

Selon les résultats de ce sondage, certaines classes auront cours sur la semaine lorsque l'effectif ne dépassera pas 12 (capacité maximale de nos classes sous protocole COVID19) alors que pour d'autres, si l'effectif dépasse 12, nous serons contraint d'organiser une rotation des élèves avec un groupe en début de semaine et un autre groupe en fin de semaine.

Dans ces conditions et contrairement à l'information donnée dans l'avenant n°1, nous serons en mesure de maintenir un service de restauration scolaire pour les demi-pensionnaires. Au regard des emplois du temps qui vous seront indiqués sur Pronote dans le courant de la semaine du 02 juin, il vous sera possible de demander à ce que votre enfant devienne externe ou de l'inscrire pour les jours où il déjeunera au collège. Aucune information donnée le jour-même pour une annulation de repas ne sera acceptée, afin d'éviter le gaspillage.

Cordialement

L'équipe de direction

Document joint



[photos_des_modalites_d_organisation_des_locaux_du_college_grimaux_dans_le_respect_du_protocole_sanitaire](#)

(PDF de 4 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.